Projets d'architecture paysagère III

UE 40

Enseignant(s) responsable de l'UE : Gilles-Olivier SAUSSEZ
Autres enseignant·e·s de l'UE : Eléonore VANOPDENBOSCH, Jérôme GOEDSEELS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	AJU31PAP3
Nombre de crédits ECTS	10 (facteur de pondération)
Volume horaire	127 h (Q1 127 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	—
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ31CAP Communication appliquée au projet	13	1	NON
AJ31TAM2 Techniques d'aménagement 2	39	2	NON
AJ31APJ3 Atelier projets 3	75	7	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **AR01** 1. Informer, communiquer et travailler en équipe
- **AR01.05** 1.5 S’intégrer dans un travail d’équipe.
- **AR01.1** 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations conceptuelles, techniques et/ou scientifiques.
- **AR01.2** 1.2 Élaborer des supports et documents conceptuels, scientifiques et/ou techniques adaptés à des publics cibles.
- **AR01.3** 1.3 Adapter sa communication orale, écrite et/ou graphique aux différentes situations professionnelles.
- **AR01.4** 1.4 Participer à la vulgarisation des connaissances culturelles, techniques et/ou scientifiques, notamment en développant des actions de sensibilisation aux concepts clés liés à l'art des jardins et du paysage.
- **AR02.2** 2.2 Développer un esprit critique.
- **AR02.3** 2.3 S’adapter aux évolutions scientifiques, technologiques et socio-économiques pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.
- **AR03** 3. Maîtriser les principes de base de la gestion
- **AR04** 4. Concevoir un projet paysager
- **AR04.1** 4.1 Maîtriser l’analyse contextuelle d'un site en intégrant des données multidisciplinaires et des données sensibles.
- **AR04.2** 4.2 Poser avec réflexivité un diagnostic en identifiant les problématiques et les enjeux d'un contexte particulier à un site.
- **AR04.3** 4.3 Mobiliser son intuition, développer et utiliser sa créativité.
- **AR04.4** 4.4 Elaborer un programme et concevoir la planification du développement d'un site visé, en

tenant compte du développement durable et des enjeux environnementaux.
- **AR04.5** 4.5 Conceptualiser et spatialiser les options prises lors de la planification du développement d'un site, et les exprimer sous forme textuelle, graphique et/ou plastique.
- **AR05** 5. Mener à bien la concrétisation d'un projet paysager
- **AR05.1** 5.1 Maîtriser le milieu vivant et le monde végétal ainsi que les matériaux à mettre en œuvre, tout en intégrant des principes de développement durable et des notions d'écologie appliquée.
- **AR05.2** 5.2 Définir et gérer les aspects techniques d'un projet.
- **AR05.3** 5.3 Aborder les aspects financiers d'un projet.
- **AR05.4** 5.4 Intégrer le végétal en contribuant à l'équilibre et à la diversité biologique de l'environnement.
- **AR05.5** 5.5 Maîtriser et gérer dans le temps et l'espace l'évolution et/ou la résilience d'un site

Autres connaissances ou compétences prérequises

Communication appliquée au projet

Maîtrise de la langue française

Techniques d'aménagement 2

Compétences de base : Notions scientifiques et géométriques de base ; capacité à se remettre en question, esprit critique, esprit de synthèse, prise de notes rapide, gestion du temps de travail ; rédaction de textes. Compétences acquises au cours des années précédentes de la formation, notamment : dessin de plans, de détails et de coupes techniques ; connaissance des matériaux de construction et des techniques liées à leur mise en œuvre ; compréhension des notions de paysage et d'urbanisme.

Atelier projets 3

Compétences de base : Notions scientifiques et géométriques de base ; capacité à se remettre en question, esprit critique, esprit de synthèse, prise de notes rapide, gestion du temps de travail ; rédaction de textes. Compétences acquises au cours des années précédentes de la formation, notamment : dessin de plans, de détails et de coupes techniques ; connaissance des matériaux de construction et des techniques liées à leur mise en œuvre ; compréhension des notions de paysage et d'urbanisme.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Communication appliquée au projet

Objectifs

- Fournir aux étudiant·es des outils pour améliorer leur communication verbale et non verbale lorsqu'ils ou elles défendent leurs projets devant leurs client·es
- Apprendre aux étudiant·es à argumenter et à valoriser leur travail
- Leur permettre de valoriser les solutions qu'ils proposent comme répondant à des besoins du client
- Permettre aux étudiant·es de préparer une stratégie dans le but de mener à bien le projet, les coacher et les placer dans une démarche d'amélioration continue.
- Avoir une réflexion en amont et en aval du processus de création de l'étudiant·e.

Contenu

Durant les séances, les points suivants seront abordés suivant les besoins des étudiant·es, dans un ordre qui peut varier :

- Cerner l'intention du projet et les besoins du client
- Créer un moodboard
- Réaliser une présentation visuelle avec des outils numériques
- Imaginer un storytelling
- S'exercer à pratiquer l'oralisation de divers contenus et développer l'aisance et la spontanéité dans la prise de parole en public.
- Ateliers visant à observer les bonnes pratiques à avoir en matière de communication visuelle ou à améliorer sa capacité à improviser.

Techniques d'aménagement 2

Objectifs

Démontrer la faisabilité technique d'un aménagement d'espace public.

Contenu

Méthodologie des dessins de plans et de détails de techniques d'aménagements extérieurs : Terrassements - Berges et talus - Bassins et pièces d'eau – Toiture-terrasse - Toitures végétalisées - Murs végétaux - Réseaux d'égouttages. Applications sur papier ainsi qu'en dessin assisté par ordinateur.

Atelier projets 3

Objectifs

Analyser, concevoir et défendre un projet d'aménagement d'espace public extérieur.

Contenu

Etudes préliminaires à l'aménagement d'espaces publics, conception de projets de parcs, places publiques, rues, espaces récréatifs divers. Pas de table des matières figée (les projets étant tous différents) mais application d'une méthodologie :
• Visite du site (le cas échéant, rencontre et échange avec les différents intervenants : responsables communaux par ex.)
• Présentation des études et du diagnostic du site existant : historique, juridique, contraintes techniques (impétrants), paysage, mobilité, végétaux, socio-économique, matériaux, mobilier.
• Etablissement du programme sur base du diagnostic (en consultation avec les étudiants)
• Réflexion projet (schéma d'organisation, esquisse, avant-projet, étude de faisabilité technique et/ou plan de plantations) ;
• Présentation du projet (devant les autres étudiants et un mini jury constitué de professeurs de l'UE et, le cas échéant, de professionnels extérieurs à la Haute Ecole).

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Communication appliquée au projet

Classe inversée, explications ex-cathedra quand c'est nécessaire, études de cas, conseils méthodologiques sur les projets en cours, vidéos et exercices pratiques réalisés en classe.

Techniques d'aménagement 2

Cours ex cathedra, visites et travaux pratiques (dessins techniques réalisés par les étudiants). Modèle socio-constructiviste par groupes et méthode incitative avec recherche de tutorat

Atelier projets 3

Pédagogie active et par projet. L'étudiant est toujours plongé dans une situation concrète. L'étude s'opère à la fois sur le terrain (visites de sites, relevés, interviews, reportages photographiques, prises de notes,...) et au sein d'ateliers (analyse des données récoltées, construction de la réflexion d'aménagement aux points de vue conceptuel et technique, feed-back, communication graphique et présentation de l'avant-projet, des détails techniques et/ou du plan de plantations).

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Communication appliquée au projet

- Communiquer et valoriser son projet, à l'écrit comme à l'oral: réaliser une présentation orale et visuelle pertinente et convaincante
- Faire preuve d'empathie et d'assertivité
- Répondre de manière professionnelle aux demandes et questions du client
- S'auto-évaluer et se placer dans une démarche d'apprentissage continu

Techniques d'aménagement 2

- en traitant l’information donnée en cours ou dans le cours de projet, identifier le type, les proportions et les dimensions d’un ouvrage d'art ;
- interpréter et représenter une coupe technique d’un ouvrage d'art avec toutes ses composantes et son vocabulaire ;
- en tenant compte du concept et du contexte environnemental proposé, définir et justifier les matériaux de construction relatifs à un ouvrage d'art ;
- synthétiser les ressources liées aux ouvrages d'art analysés durant l'activité d'apprentissage et les réinvestir dans un dossier intégrateur ;
- intégrer techniquement et paysagèrement des terrassements, des berges et talus, des bassins et pièces d'eau, des toitures-terrasses, des toitures végétalisées, des murs végétaux, des réseaux d'égouttages.

Atelier projets 3

- produire des documents respectant les délais impartis et les consignes données ;
- présenter un diagnostic d'un site paysager ;
- présenter une programmation répondant au diagnostic et suivant le Développement durable ;
- présenter un avant-projet répondant à la programmation choisie ;
- produire des détails techniques et/ou un plan de plantations;
- intégrer les connaissances théoriques et pratiques des autres AA de l’UE39.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Communication appliquée au projet : Supports et slides de cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Atelier projets 3 : - Eventuels documents complémentaires fournis au cas par cas selon le projet à développer…	Le support est distribué au cours	—
Atelier projets 3 : - Références théoriques des autres AA de l'UE39 mais aussi de toutes les AA des autres UE à mettre en pratique dans un projet d'ar chitecture paysagère. - Tous documents que les étudiants peuvent obtenir par	—	—

	recherche plurielle (contacts, bibliothèque, sites Internet de référence, Landezine, ...).		
Techniques d'aménagement 2 :	Astrid Zimmermann, Constructing Landscape. Materials, techniques, structural components, Birkhäuser, Basel 2011. Robert Holden, Jamie Liversedge, Techniques et détails de construction en architecture paysagère, Dunod, Paris 2011	Ce support de cours est disponible en bibliothèque	—
Techniques d'aménagement 2 :	Farde de documentation personnelle à réaliser, photo et prise de note des experts consultés Techniques d'aménagement 1 et 2 : Notes personnelles prises au cours	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Communication appliquée au projet — méthode d'intégration : 10 %			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre fermé
Le cours sera évalué durant les défenses de projet. Le premier projet fera l'objet d'une évaluation formative et le deuxième d'une évaluation certificative. La présence à ces deux évaluations est obligatoire. En cas de non participation à au moins 70% des séances de cours, une note inférieure à 10/20 sera automatiquement attribuée. En cas de note égale ou inférieure à 8/20, le principe de la note absorbante sera appliquée pour l'UE. Dans certains cas, après l'évaluation formative, les étudiant·es qui en font la demande peuvent être dispensé·es des cours de communication appliquée et ce avec l'accord de la professeure uniquement. L'évaluation certificative en fin de quadrimestre sera par contre maintenue dans tous les cas. Cette activité est non remédiable en seconde session.			
Techniques d'aménagement 2 — méthode d'intégration : 25 %			
Travaux durant la session	60 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	40 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Concernant la remise d'un travail: l'étudiant du Bloc 3 en Architecture des Jardins et du Paysage sera capable de tracer le détail technique d'un ouvrage d'art. Par la remise d'un dossier d'intégration, l'étudiant démontre sa capacité à analyser, estimer la technique, décrire et dessiner les coupes techniques d'ouvrages d'art composant un espace public. Le travail est imprimé en format papier et déposé le jour de l'examen. Ce travail est remédiable en 2ème session. Concernant l'examen oral: l'étudiant du Bloc 3 en Architecture des Jardins et du Paysage sera capable de situer, de décrire et de comparer oralement et par écrit les composants d'un ouvrage d'art (terrassements, berges, talus, pièce d'eau, toitures végétales, toitures-terrasses, égouttages, murs végétaux). L'étudiant a 10 minutes pour préparer et 10 minutes pour se relire. L'examen oral portera sur la matière vue au cours pendant le 1er quadrimestre. La durée d'examen de 10 minutes est à comprendre "par étudiant".			
Atelier projets 3 — méthode d'intégration : 65 %			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
L'étudiant dépose son projet d'aménagement paysager sous forme de plans papiers (format A0 et dossier A3). La durée de présentation pour chaque étudiant est de 20 minutes et sera suivie d'une séance de questions/réponses. Les consignes et thématiques appliquées à chaque projet seront définies en atelier, en début de période. Deux projets sont prévus au 1er quadrimestre: une loge (pondération de 25%) + un projet d'aménagement (pondération de 75%). L'évaluation n'est pas remédiable en 2ème session.			

Août			
Techniques d'aménagement 2 — méthode d'intégration : 25 %			
Travaux durant la session	60 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	40 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Le travail est remédiable en 2ème session et consiste en une version améliorée de celui de 1ère session. En cas de non-amélioration de la version de 1ère session, la note de ce travail sera réduite à 0/20. Le travail est imprimé en format papier et déposé le jour de l'examen. Concernant l'examen oral: l'étudiant du Bloc 3 en Architecture des Jardins et du Paysage sera capable de situer, de décrire et de comparer oralement et par écrit les composants d'un ouvrage d'art (terrassements, berges, talus, pièce d'eau, toitures végétales, toitures-terrasses, égouttages, murs végétaux). L'étudiant a 10 minutes pour préparer et 10 minutes pour se relire. L'examen oral portera sur la matière vue au cours pendant le 1er quadrimestre. La durée d'examen de 10 minutes est à comprendre "par étudiant".			